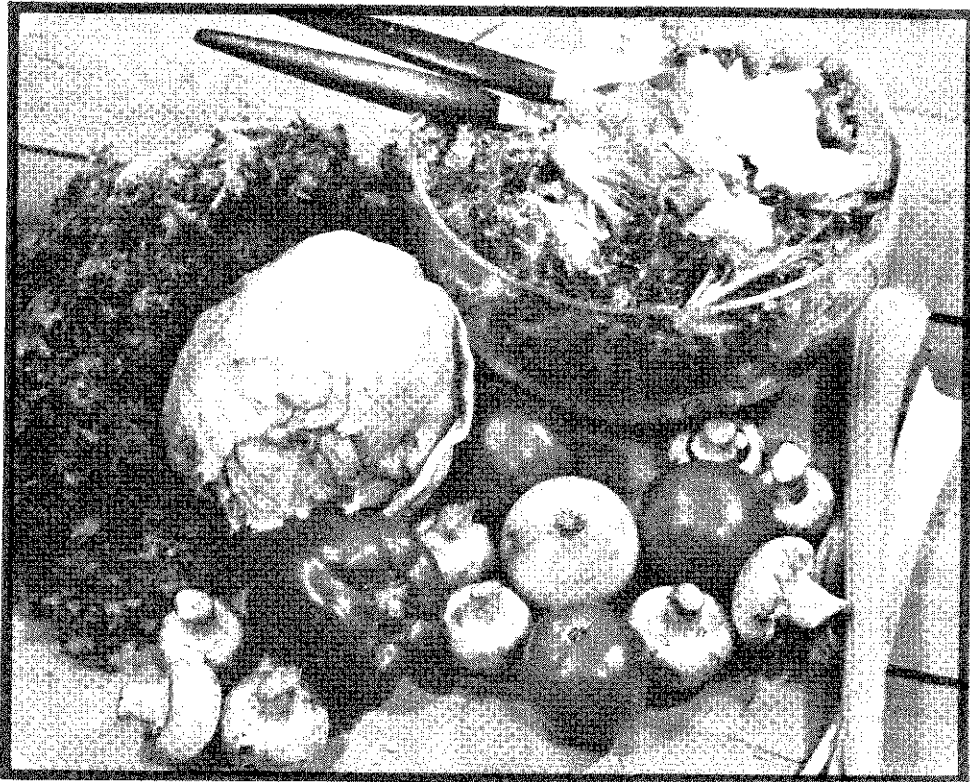


femmes d'ici

OCT. 1980 VOL 15 no 2



« "ou secours", criait la violence

» le tissage

• congres general

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédactrice en chef
Louise P.-Pilon
rédactrices
Eliane Pelletier
Lucie M.-Lussier
Marcelle B.-Dalpé
Rita Villeneuve
secrétaire-CGordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATEURS

Christiane Bérubé-Gagné
Ginette Voyer-Gagnon
Lise Girard-Leduc
Danièle Mousseau
Lucie Madore
Jeanne Bernard
Lucille Bellemare
Lucie Marchessault-Lussier
Gisèle Rocheleau-Paquette
Céline Lebel
Père Paul-Emile Charland
Françoise Perreault-Gilbert
Huguette Courchesne

photos

Lise Houle
Jacques Jobin

illustrations

Francine Lessard
Natalie Beauregard

PAGE COUVERTURE

Ministère de l'agriculture

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

Abonnement

1 an (10 numéros) \$5,00

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de

l'Association féminine d'Éducation
et d'Action Sociale
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813

L'Association féminine d'éducation et
d'action sociale pourra autoriser la
reproduction des articles si on lui en fait
la demande.



journal

Editorial/Christiane Bérubé-Gagné	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme/Ginette Voyer-Gagnon	4
Bouquin / Françoise Perreault-Gilbert, Huguette Courchesne	5
Courrier /	5
En vrac / Louise Picard-Pilon	6
Question / Lise Girard-Leduc	7
Consommation / Marcelle B.-Dalpé	17
Jeu / Eliane Pelletier	17
Aller-retour / Louise Picard-Pilon, Lise Girard-Leduc	18
la violence crie "au secours"	
Danièle Mousseau et Lucie Madore	8
tissage d'hier et d'aujourd'hui	
Jeanne Bernard	10
un manteau unique...	
Lucille Bellemare	11
congrès général 1980	
Photos: Lise Houle, Texte: Huguette Dalpé	12
réforme du droit de la famille	
Lucie Marchessault-Lussier	13
priorités d'action	
Gisèle Rocheleau-Paquette	13
enfin, l'université chez soi	
Céline Lebel	14
l'évangile et la non-violence	
Père Paul-Emile Charland	16

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

(Suite de la page 11)

favoriser le simple plaisir de vivre et jouer et cesser de compétitionner à tout prix et à tout propos. Apprendre à se contenter, à cultiver l'humour et à rire de soi. Bien oui, l'humour, et pourquoi pas?

Différents organismes ont été mis sur pied depuis quelques années dans certaines régions du Québec pour faciliter la prise en charge des problèmes sociaux, familiaux, individuels, et autres: CLSC (Centre local des services communautaires), Services de thérapie familiale ou individuelle (CSS), urgence sociale (CSS), Parents-Secours, Parents efficaces, Centres d'accueil pour femmes battues

ou en difficulté, Centre d'aide aux victimes de viol. Tel-aide, la loi de la Protection de la jeunesse (loi 24)! Alors n'hésitons plus, consultons-les, ils sont là pour nous, pour notre famille et aussi pour les autres autour de nous •

Références:

(1) Mémoire de l'Institut Vanier de la famille présenté à la Commission royale d'enquête sur la violence dans l'industrie des communications, Ontario, 1976, p. 2,

(2) Mac Leod, Linda, La femme battue au Canada: un cercle vicieux. Le Conseil Consultatif Canadien de la situation de la femme, Ottawa, janvier 1980, p. 78-79.

(3) Mémoire de l'Institut Vanier, op. cit., p. 13.

DE TOUT , EN TOUTE FRANCHISE...

Par Christiane Bérubé-Gagné



Après plusieurs mois de réflexion, j'ai accepté d'être mise en nomination au poste de présidente générale. C'est une décision importante, lourde de conséquences; c'est un poste qui attire et qui fait peur tout à la fois. L'idée qui m'a le plus soutenue est celle du travail d'équipe des membres du conseil exécutif, du conseil d'administration et des comités, celle aussi du partage des tâches et des responsabilités. Je ne suis pas seule à bord de ce grand bateau provincial qu'est l'AFEAS.

Si j'ai accepté ce poste c'est par acte de foi et d'amour en les femmes et pour les femmes. Celles-ci, c'est bien connu, sont capables d'organisation, de justice et de don de soi; cependant en réunissant tous ces 35,000 talents de toutes sortes, je crois que l'on peut certainement faire avancer des causes qui nous apparaissent justes. C'est par et avec la solidarité des femmes AFEAS et autres que nous progresserons. J'y crois. Un mouvement fort, une unité d'action à travers les 13 régions, voilà le sentiment d'appartenance à amplifier.

L'AFEAS a quatorze ans d'existence depuis la fusion de l'UCFR et des C.E.D. et c'est en continuité avec les trois premières présidentes que je désire poursuivre les actions amorcées. À court terme, le dossier "Femme collaboratrice" est toujours à la vue. Nous devons être vigilantes et veiller à ce que les amendements promis soient mis en application et que les propositions déposées au rapport soient enfin reconnues et acceptées.

Voilà un bel exemple de ténacité, de courage et de solidarité dont sont capables les femmes du Québec car le dossier a maintenant pris des dimensions quasiment mondiales. C'est en fait par ses actions que l'AFEAS a su acquérir sa réputation d'un mouvement féminin dynamique et impliqué dans son milieu. Je souhaiterais que l'AFEAS intensifie ses actions, qu'elle sache s'organiser pour se faire plus et mieux entendre, qu'elle soit plus présente à la vie législative et que tout ce qui regarde la condition des femmes d'ici au Québec et partout dans le monde lui soit chère. Être à l'écoute des autres est souvent dérangeant car cela brise la tranquillité de l'esprit; il est impossible de rester froide et impassible à la souffrance tant morale que physique que subissent les femmes. Concrètement, dans notre vie de tous les jours, que sommes-nous prêtes à faire, à changer pour que les conditions de vie soient meilleures pour toutes?

Pour poursuivre cette idée, il serait bon que cesse l'opposi-

tion femme au foyer versus femme sur le marché du travail. Au lieu de les opposer, pourquoi ne pas les réunir? Chacune a sa valeur, sa compétence. Envisager une recherche sur le rôle social et économique des femmes au foyer serait un objectif à long terme. Les femmes au foyer sont souvent des femmes très impliquées dans leur milieu; pouvoir en mesurer l'impact serait sûrement révélateur et revalorisant. Une pensée pour ne pas dire une certitude m'est chère: c'est qu'une fois le rôle des femmes mieux compris, qu'une fois améliorées les conditions de vie des femmes, seront par le fait même améliorées les conditions de vie de la famille et de la société.

Si on se forme par l'action, celle-ci présuppose une certaine formation; je souhaiterais fortement, dans un avenir très proche, pouvoir laisser à l'AFEAS un programme de formation adapté aux membres et au mouvement. Le travail en ce sens est bien amorcé. Cependant, je suis bien consciente qu'un "kit" de formation ne suffit pas si chacune n'y met pas personnellement temps, effort, lecture et réflexion.

Enfin, toute notre force s'amenuise si le nombre n'y est pas. Je rêve d'un mouvement de 38,000, 40,000 et 50,000 membres. Ce n'est pas irréaliste de l'entrevoir. Notre dynamisme réside aussi dans notre capacité de nous renouveler et de percer des milieux moins accessibles. La richesse dans la diversité, j'y crois. Sommes-nous enclines à plus de souplesse et de largeur de vue dans notre façon de fonctionner, de partager les tâches, dans le choix de nos temps de réunions, etc...?

Un congrès d'orientation est en marche. Il sera l'occasion de préciser nos vues sur différents dossiers; il permettra de faire connaître nos besoins, nos attentes, nos visées d'avenir. Voulons-nous toujours, comme mouvement féminin, être en avant et à l'affût des préoccupations des femmes, de la famille et de la société? Comme dirigeante, je désire être le reflet et le porte-parole des membres; je désire de plus les guider et les inciter à une plus grande réflexion et plus grande implication; je désire aussi dire que j'attends beaucoup de l'appui et de la solidarité de tous les membres AFEAS. Ces dernières en retour doivent exprimer leurs attentes face à leurs dirigeantes et à la philosophie du mouvement lui-même. Je m'attends à être jugée sur mes actions; vous toutes, membres AFEAS des 13 régions du Québec, serez mes guides et mes juges. J'y compte.

S'IL PLEUT

Par Eliane Pelletier

Jadis, tous les événements avaient une référence au Créateur et l'Église marquait son calendrier de fêtes et de cérémonies qui punctuaient les mois et les saisons.

Au printemps, coïncidant avec le renouveau de la nature, se célébraient les Rogations. Les trois jours qui précédaient le jeudi de l'Ascension étaient consacrés à des prières publiques pour éloigner les fléaux et pour attirer les bénédictions du Seigneur sur les produits des champs. En procession, croix en tête, chantant les litanies des saints, les fidèles priaient:

"Dieu qui êtes chez vous en tout lieu et qui partout nous entourez de bienveillance et de douceur, écoutez nos prières; bénissez ces champs pour toujours et donnez à vos fidèles qui vous supplient, l'abondance de vos dons. Sur ces fruits de nos champs, que vous nourrissez par une harmonieuse alternance de pluie et de soleil, versez la rosée de vos bénédictions.."

À cette époque de l'année, c'était l'habitude, les cultivateurs de chaque rang se cotisaient afin de faire chanter une messe "pour les biens de la terre". Ma mère, tous les ans, prenait l'initiative de ramasser les contributions de chaque famille du rang. Partout, elle était généreusement reçue sauf dans une maison où l'habitant lui refusait sa quote-part, arguant, finaud, que "s'il pleut chez le voisin, il pleuvra bien chez nous!"

L'incident amusait maman. Et nous en avons encore ri, l'autre dimanche, toute la famille, en nous remémorant ces souvenirs déjà lointains.

Quand je repense à tout ça, je me dis que les modes de vie ont peut-être changé mais que les mentalités n'ont guère bougé. Nous, les femmes, n'en sommes-nous pas encore à attendre que le voisin fasse pleuvoir quand nous laissons toujours aux autres les responsabilités et les charges qui peuvent influencer notre condition de femmes: au cercle AFEAS, à la Commission scolaire, au Conseil municipal, au comité d'école, à la Fabrique, à la Caisse populaire, à l'Assemblée Nationale?



EN MARCHÉ

VERS NOTRE CONGRÈS

D'ORIENTATION

Par Ginette Voyer-Gagnon

L'aller et retour se continue et très bientôt nous serons mieux éclairées sur la façon dont nous allons rénover notre maison à l'AFEAS.

1,400 questionnaires ont été expédiés à la fin d'avril à autant de membres choisis au hasard dans nos treize (13) régions. 950 ont répondu: quel enthousiasme! Ça dépasse nos prévisions les plus optimistes. C'est le signe évident que les responsables régionales et les membres portent un grand intérêt à ce que doit être l'AFEAS des années 80.

Ce n'est cependant pas tout de suite que nous pouvons vous donner les résultats de ce questionnaire. Pour ce faire, nous avons besoin de franchir certaines étapes et surtout, nous avons besoin d'aide.

Aussitôt que les questionnaires furent retournés au Secrétaire général, une personne s'est chargée de codifier chacune des réponses données. Le tout fut ensuite dirigé vers l'Université de Montréal où les attendait un appareil génial qui a travaillé pour nous tout l'été: l'ordinateur.

Chaque questionnaire a été mis sur cartes perforées pour être introduites dans l'ordinateur. Celui-ci compile les réponses données à chacune des questions. Nous comptons qu'il puisse nous remettre les résultats bruts à la fin du mois d'août.

Cela signifie qu'à ce moment, nous saurons le nombre de personnes qui sont satisfaites ou non des différentes activités et le nombre de membres qui désirent que l'AFEAS s'engage dans telle étude, telle action.

À partir de là, nous pourrons faire des croisements, c'est-à-dire, déterminer les centres d'intérêt suivant les régions, les milieux d'origine, l'âge, l'occupation des répondantes, etc...

Nous travaillerons sur cette analyse au cours de l'automne et en remettrons le rapport au conseil d'administration de novembre.

Beaucoup de travail en perspective mais du travail intéressant et constructif par l'AFEAS.

Nous vous tiendrons au courant!

LE JOURNAL D'EDITH

Par Françoise Perreault-Gilbert

Vingt ans de la vie d'une femme: Edith. Comme cadre de vie, d'une part un mari, lequel un beau jour, coup classique, la quitta pour une femme plus jeune mais qui ne cessera pas tout contact avec Edith puisque de toute façon, il y a cet oncle malade qu'il lui laisse sur les bras; d'autre part, un fils, grotesque personnage, indifférent et cynique qui l'épuisé.

Plus Edith mesure l'absurdité de cette vie, plus elle se réfugie dans l'imaginaire. Par le truchement de son Journal, elle se permet de vivre une autre vie, elle dévoile ses fantaisies comme par exemple ce fils qu'elle met en vedette, le faisant tour à tour étudiant d'une grande université américaine ou bien représentant diplomatique de son pays. Quand on sait si bien que ce garçon n'est qu'un vaurien et un raté.

Edith reste pathétique et attachante tout le long du livre. De plus, l'auteur américain Highsmith mérite plus que d'être un grand nom de la littérature policière; avec cette oeuvre, elle est un grand écrivain tout court car elle possède cet art de créer une atmosphère autour d'un fait banal, d'une vie somme toute assez anodine afin que le lecteur ne puisse se détacher du livre que quand tout est terminé.

Le Journal d'Edith, Patricia Highsmith, coll. Calmann-Lévis.

LES JEUX DU TISSAGE

Par Huguette Courchesne

J'ai feuilleté ce volume pour la première fois avec grand respect. J'y ai retrouvé au début les éléments de mon premier cours de tissage. La nouveauté et l'originalité des patrons m'ont bien impressionnée. Il m'a inspirée pour innover des marchures nouvelles et faire du tissage plus personnel.

Je connaissais le livre "Tissage" du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec; "Les jeux du tissage" est pour moi la suite logique de ce premier et précieux document.

Le tissage est une façon de nous réaliser pleinement; c'est facile et agréable par la suite d'exécuter nous-mêmes nos propres créations. Quelle belle satisfaction de réussir un vêtement tissé exclusivement pour les nôtres!

Ce volume m'a convaincue de l'évolution du tissage; notre esprit créatif réalisera d'autres techniques grâce au choix de fibres présentement sur le marché.

Les jeux du tissage, Manon Leclair, Éditions Mille Roches, 192 pages, \$6.50

Mesdames, ou mieux, chères amies (extraits)

Je viens de parcourir le dernier numéro de la revue Femmes d'Ici. Les pages centrales m'ont fait voir jaune. Leur couleur devrait m'arrêter, ce n'est point le temps de passer, pourtant j'ose venir vous dire mon opinion au sujet du programme que ces pages contiennent.

Comment nos responsables peuvent-elles lancer pareil programme à la figure de nos cercles locaux?

La proposition: "Une société violente" pour le mois d'octobre, exigerait, à mon avis, les dix mois de l'année pour vraiment être étudiée en profondeur et conduire à une action valable parce que concertée dans notre milieu.

Les mois de novembre et décembre apportent eux aussi un sujet si vaste que les dix mois ne suffiraient pas à l'effleur.


Quant à janvier, voilà une question que l'on pourrait retrouver à la fin de chaque année. Celle d'avril devrait se retrouver au début de chaque année.

**Rita Trépanier
East-Angus**

(Suite à la page 7)

PARIONS D'ARGENT.

En plus de ses nombreux services d'épargne, la caisse populaire Desjardins peut aussi vous prêter. La caisse populaire Desjardins est la base d'un vaste mouvement coopératif qui regroupe d'autres institutions financières complémentaires.

la caisse populaire  **desjardins**

Par Louise Picard-Pilon

FORMATION AUX DROITS DE LA PERSONNE

Le Service de l'Éducation de la Commission des droits de la personne du Québec a fait paraître en décembre dernier un cahier de devis pédagogiques. Ce cahier contient des exercices qui offrent une occasion de réfléchir sur les droits de la personne. Mis à la disposition des professeurs du deuxième cycle du secondaire, sous le titre "Tous ensemble", ce cahier est conçu pour s'intégrer dans les programmes existants. La Commission souhaite une vaste utilisation de ce cahier dans les écoles et espère les commentaires et les réactions des professeurs et des étudiants.

Réf: **Droits et Libertés, vol. 2, no 7, décembre 1979**

LE POINT DE VUE DES FEMMES CANADIENNES

Le Conseil consultatif de la situation de la femme a fait paraître récemment un document d'analyse préparatoire à la seconde conférence mondiale de la femme. Pour chaque sujet, nous y retrouvons les propositions du Plan mondial d'action, tel que défini à Mexico, les recommandations du CCSF et les réalisations à date au Canada. Au milieu de la décennie de la femme, nous pouvons voir clairement le chemin parcouru et ce qu'il reste à accomplir pour atteindre les objectifs fixés pour 1985. Parmi les thèmes soulevés, nous pouvons noter: la famille, l'éducation et la formation, les emplois et les rôles économiques, la participation à la politique, les logements, l'hygiène et la nutrition, etc... En annexe, le Conseil a fait, une fois de plus, l'évaluation de la mise en oeuvre, par le gouvernement fédéral, des recommandations de la Commission Bird.

Réf: **Le point de vue des femmes canadiennes, le Conseil consultatif de la situation de la femme.**

L'ÉLECTRONIQUE ET LES FEMMES D'ASIE

L'industrie de l'électronique est une des plus rentables de l'Asie du sud-est. Ses succès, dans un marché hautement compétitif, sont dûs au "cheap labor" des femmes. Des techniques sophistiquées de manipulation contrôlent les femmes employées dans ces industries: on exploite leur "féminité", passivité, soumission, sentimentalité et sexualité par des concours de beauté, des ventes de bijoux et des compétitions de toutes sortes qui suscitent loyauté ainsi que productivité.

On aurait pu s'attendre à des poussées d'action collective et féministe de la part des femmes asiatiques longtemps opprimées, mais ces politiques du personnel agissent dans le sens contraire.

Réf: **Bulletin MATCH, vol. 4, no 2, avril 1980**

LA PAUVRETÉ DES FEMMES

Après s'être attaquée à la violence et à la pornographie, la Fédération des Femmes du Québec combat la pauvreté des femmes. Lors du Congrès de mai dernier, douze ateliers bien documentés ont tenté de cerner le problème. Le document de travail préparatoire au congrès fournit plusieurs renseignements et pistes de réflexion, notamment sur la famille, l'éducation, la loi, le travail, les médias et l'Église.

Le thème du Congrès: "La pauvreté des femmes: l'absence de pouvoir sur les conditions de leur vie" nous

montre bien l'ampleur du problème et la nécessité de s'en occuper au plus tôt.

Réf: **Bulletin MATCH, vol. 10, no 14, avril 1980**

LES MÉDIA ET LES FEMMES

La revue Statut de la Femme, publication du Comité National d'action, a fait paraître récemment un dossier pour faire le point sur l'amélioration du statut de la femme dans les médias. Le dossier n'est pas très encourageant, car on y constate bien peu de changement. Malgré les protestations, l'image de la femme projetée par la télévision n'a guère changé. Au réseau CTV, on ne veut rien savoir. À Radio-Canada, un comité a été formé, mais les résultats se font attendre. La situation ne s'est pas améliorée non plus pour les travailleuses de ces médias: il y a toujours des écarts de salaire importants entre hommes et femmes et très peu de femmes accèdent aux postes de direction.

Le Comité national d'action sur le statut de la femme encourage les organismes féminins à poursuivre la lutte et à intensifier leurs efforts.

Réf: **Statut de la Femme, vol. 6. no 2. printemps 1980**

Moi je fréquent© la Télé-université, l'université chez moi!

La publicité, le français, l'histoire du Québec d'aujourd'hui, les relations hommes-femmes, l'affectivité et la sexualité, le patrimoine québécois, la coopération, tout cela vous intéresse-t-il? Vous aimeriez avoir l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances sur ces sujets? Voilà ce que vous offre la Télé-université, l'université qui va chez vous.

Peut-être vous dites-vous que l'université, c'est pour les autres, pas pour vous? Encore là, il faudrait que vous connaissiez la Télé-université pour vous rendre compte que les barrières n'existent plus entre elle et vous.

Car s'il est une université accessible, c'est bien la Télé-université: où que vous soyez sur le territoire du Québec et quel que soit votre niveau d'études, elle vous donne accès à ses cours.

Vous aimeriez en savoir davantage? Remplissez le coupon-réponse ci-après. M y a sûrement un cours (au moins) auquel vous aurez le goût de vous inscrire. Vous pourrez ensuite dire, comme 17 000 autres personnes au Québec: «Moi aussi je fréquente la Télé-université, l'université chez moi!»

Je désire recevoir de l'information sur les cours offerts par la Télé-université.


Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec
G1N 4M6
Téléphone: (418) 657-2262
De l'extérieur de Québec,
sans frais: 1-800-463-4722

Télé-université
1819, Bout. Dorchester ouest,
Montréal
H3H 2P8
Téléphone: (514) 935-7401
De l'extérieur de Montréal,
sans frais: 1-800-361-4342

 **Télé-université**

QUESTION

Par Lise Girard-Leduc

La trésorière doit régulièrement des rapports financiers au Conseil d'administration. La forme de tels rapports? Doit-elle énumérer toutes les dépenses faites?

L'article 16.4.10 des règlements AFEAS stipule en effet que la trésorière "fait rapport aux réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du Cercle de la situation financière du Cercle." Faire rapport de la situation financière ne veut certainement pas dire énumérer toutes les transactions effectuées depuis la dernière réunion (chèques, dépôts, etc...). Un tel rapport serait certes fastidieux et ne donnerait pas nécessairement un bon aperçu de la situation financière du Cercle.

Normalement, on considère que la présentation d'un état des recettes et déboursés et d'une réconciliation bancaire suffisent pour de tels rapports. À la fin de l'exercice financier (31 mai pour le Cercle), on ajoute un bilan.

La trésorière devrait préparer de tels états financiers mensuellement. Elle pourrait même préparer à l'avance des formules qu'elle compléterait selon les transactions effectuées. Prenons un exemple-type:

ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS

Période du _____	au _____	Période	Total à date	Prévu
				MI
RECETTES:				
Cotisations		\$111	\$240	\$264
Vente de librairie		---	40	50
etc...				
Total recettes:		\$120	\$280	\$314
DÉBOURSÉS:				
Frais de déplacements		\$ 50	\$ 70	\$100
Part des cotisations à la région et à l'Association		\$95	190	209
etc...				
Total déboursés:		\$145	\$260	\$309
Surplus:		---	\$ 20	\$ 5
Déficit		\$ 21	---	
Réconciliation bancaire au _____ (date)				
En caisse au (date)	\$350	Balance au (date)		\$325
Moins: chèques en circulation	50	Plus: recettes période		\$120
		Moins: déboursés période		\$145
		de		
Balance au (date)	\$300	Balance au (date)		\$300

La même formule peut servir pour chaque rapport financier. La trésorière n'a qu'à compléter pour les dates et les colonnes "période" et "total à date". La colonne "prévu" peut être inscrite à l'avance puisqu'il s'agit des prévisions budgétaires du Cercle et que les chiffres restent les mêmes durant toute l'année financière.

Prenons un exemple concret. Disons qu'il s'agit ici du relevé des recettes et déboursés d'octobre 1980. On commence en indiquant la période du 1er au 31 octobre 1980. Dans la colonne "période", on retrouvera le total des transactions effectuées durant le mois pour chaque compte (par exemple, on peut avoir émis 3 chèques totalisant \$50 pour les frais de déplacements; on inscrit \$50). Dans la colonne "total à date", on inscrira le total des transactions pour chaque compte depuis le début de l'année financière (depuis le 1er juin 1980 pour notre exemple). Pour ce qui est du surplus ou du déficit, on inscrit la différence entre les recettes et les déboursés vis-à-vis la ligne adéquate (surplus ou déficit). Quant à la réconciliation bancaire, il s'agit en fait de réconcilier le solde indiqué sur le relevé de la caisse ou de la banque et le solde à nos livres. Dans un premier temps on prend le solde que la caisse ou la banque nous indique et on y soustrait les chèques en circulation (ceux qu'on a émis mais qui ne sont pas enregistrés à la banque encore) pour obtenir une balance au 31 octobre. Dans un deuxième temps, il s'agit simplement de prendre la balance du mois précédent (au 30 septembre dans notre exemple), d'y ajouter les recettes d'octobre et de soustraire les déboursés d'octobre pour obtenir la balance au 31 octobre. Évidemment, les deux balances doivent être identiques; si elles ne le sont pas, c'est qu'il y a eu erreur.

Cette façon de procéder simplifie la présentation des rapports financiers et permet au Conseil d'administration et à l'Assemblée du Cercle de savoir à tout moment où en sont les finances®

(Suite de la page 5)

Chères amies,

Les marchands, publicistes et fabricants qui utilisent des images sexistes en publicité, c'est-à-dire qui entourent la marchandise de femmes qui prennent des attitudes provocantes, font des gestes de bêtes de cirque ou de chien soumis, font croire qu'ils considèrent les clients comme des poissons. La marchandise offerte est l'hameçon et les femmes, illustrées comme l'appât mis à l'hameçon. Voyons quel respect ils ont pour les "menés" et les vers de terre, ordinairement pris pour appâter; nous saurons combien ils respectent les femmes.

Il faut que ces habitudes changent!

Lucrece B.-Gaillard
St-Germain, Co. Drummond



Revue "Le temps fou"

De ses et à ses manifestations plus ou plus explosives, la est omniprésente. De tout la violence a Elle fait de notre histoire et de notre Et puis, la ça n'arrive pas qu'aux autres.!

la violence crie 'au secours'

Par Danièle Mousseau et Lucie Madore

La la famille! Quelle violence? Sourires ironiques, entendus... un gênés... haussement d'épaules, commentaires vagues et la est détournée... "Cela pas", dit-on, "sauf dans certains pays moins civilisés ou dans certains milieux défavorisés", "la plupart courent après les coups". Et pourtant...

Chaque année, 4,000 enfants québécois sont de mauvais traitements tant physiques que psychologiques. Une sur dix est ou qu'elle vive en union de fait, Dans notre pays, un se, les 17 la du Québec, il y a plus d'homicides causés par des de par des de comptes.

En de violence physique, on retrouve une violence plus subtile, plus fine, mais tout Par exemple: quand on exige des hommes qu'ils soient forts, faille, ni faiblesse, quand on femmes un qui n'est douceur,

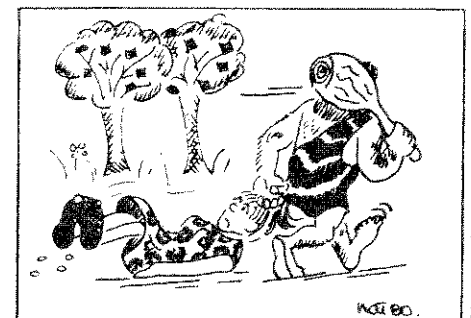
passivité, docilité, quand on vole aux enfants leur d'être jeunes, insoucians et d'exister à , entière.

Car la violation des droits fondamentaux de la personne humaine. Que ces violations soient d'ordre social, économique, moral, ou politique, elles entravent l'épanouissement personnel, les rapports humains eî la de in-dividuel et {11

Tiens, ça la violence dans la est et hautement visible! Comment expliquer alors qu'on l'ignore aussi facilement, aussi complètement? Que doit-on conclure de ce qui l'entoure? Fait-elle tellement partie de notre quotidien qu'elle nous indifférent? Apporte-elle un qui brise notre monotonie, notre routine?

De l'âge de pierre à... aujourd'hui

Et le de la violence familiale ne d'aujourd'hui, un le temps et l'histoire: à l'âge des cavernes on a retrouvé sur les murs un sa par les cheveux...



Natalie Beuregard

Un p'tit tour en l'an 2,500 av. J.C.: dans les gréco-romaines, les premières lois écrites connues stipulaient que l'homme non seulement le de sa femme mais aussi de la tuer! On arrive au Moyen-Age, à l'époque de la chasse aux sorcières qui au les femmes qui se leur mari et qui une fausse couche. À la la croyance voulait encore qu'une ou ait besoin d'une Et puis, au 18e et 19e siècle, te de loi Napoléon permettait à l'homme de de la violence sa femme et enfants. De les de loi britanniques, au 19e siècle, rapportent que le

mari avait "pouvoir et domination sur sa femme" et qu'il pouvait "la battre mais sans cruauté et sans violence". (2)

Encore aujourd'hui, les colloques régionaux sur la violence (1979-80) nous ont révélé que les femmes et les enfants sont les premières victimes de violence familiale et les plus démunies. Mais que sait-on des hommes, de ce qui les violence ou de ce qui les agresse? N'oublions pas les autres formes de violence, tout aussi cruelles, subies par les hommes depuis les temps anciens jusqu'à aujourd'hui: les guerres, les tortures, les travaux forcés, etc... Mais le silence qui entoure la violence faite aux hommes en situation familiale est-il le reflet exact de la réalité? Peu d'études nous éclairent sur ce sujet. Que doit-on conclure?

Et plus près de nous encore, la violence transmise par les mass média et celle qui nous entoure dans notre milieu. La violence fait partie de notre histoire et de notre quotidien. Alors, **parlons-en** donc!

La télévision: un rôle clé dans notre vie quotidienne.

Une émission pour enfants. Cosmos 1999 (émission du 28 novembre 1979), montrait une scène de transplantation d'être humain effectuée sur un enfant difforme et arriéré que l'on voyait souffrir atrocement jusqu'à la disparition complète de son corps.

Cette scène et combien d'autres nous sont présentées régulièrement au petit écran. Une étude américaine révèle qu'en 1977, il y avait 15.6 heures de violence par heure aux émissions pour enfants, et qu'en 1978 il y en avait 25. Un téléspectateur moyen aura assisté avant l'âge de 18 ans à 13,000 meurtres.

Une mère nous disait qu'elle peut deviner, de sa cuisine, le type d'émission que ses enfants regardent, d'après leur comportement. Les scènes de violence les rendent immédiatement agressifs et querelleurs. D'après le sociologue américain Schwartz, la télévision suscite la violence de la façon suivante: "elle conditionne les gens à réagir instantanément aux stimuli dans leur vie de tous les jours". (3) Chaque jour, la télévision nous amène une certaine forme de sensationnalisme à laquelle on ne peut échapper: par les images en direct de la guerre, de certains événements chocs ou sanglants, par la publicité, par les événements sportifs, par la majorité des spectacles cinématographiques et séries américaines où les fusillades et tueries abondent sous prétexte du respect de la loi et de la justice.

La télévision a introduit un grand nombre de changements dans le genre et la qualité de vie familiale. Une famille moyenne consacre plus de temps à l'écran qu'à toute autre forme d'activité. Est-ce que ce médium n'empêche pas les conversations familiales, les fêtes et discussions joyeuses, les jeux plus créateurs?

Le sexisme bien ordinaire

Dans un article paru dans Femmes d'ici en décembre 1977, Lise Houle nous racontait une petite histoire sexiste illustrant quelques stéréotypes véhiculés à l'intérieur d'une famille. De vieux "clichés" comme "les filles c'est bon à rien", ou "les garçons ça pleurent pas" et j'en passe... sont transmis à la famille par les parents, les média d'information et trop souvent encore par les livres et les manuels scolaires.

Dès l'enfance, on apprend aux filles à utiliser leur corps comme "instrument de séduction", à développer des qualités "féminines" essentielles telles la douceur, la compréhension, la gentillesse, la patience, la douceur, la "sois gentil et tais-toi". Alors qu'on apprend aux garçons l'esprit de compétition, on l'encourage, on le favorise, on leur apprend à être forts, courageux et à posséder une certaine violence masculine.

Le dernier rapport régional sur la violence en milieu familial et conjugal, rapporte que la violence s'installe bien souvent chez les individus qui ont appris jeune la notion des rôles inégaux entre filles et garçons, à l'école, à la maison, dans la rue, au travail, par le truchement des média, etc... Est-ce que tout ne partirait pas de là?

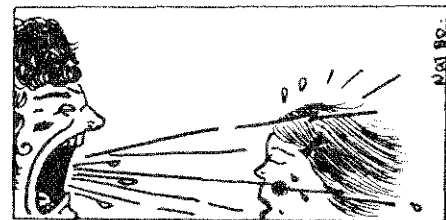
Et quoi encore?

Bien d'autres facteurs sont considérés, à tort ou à raison, comme sources de violence familiale, le stress, les conditions de vie et de travail, la boisson, la difficulté de communiquer nos sentiments, le manque de dialogue ouvert entre les membres d'une même famille...

Un grand-frère qui dit à l'autre "d'aller jouer avec ton trafic" sous prétexte qu'il est trop jeune pour jouer avec lui. Une femme qui crie tout le temps devant ses enfants. Un mari qui rentre chez lui après une dure journée de travail et qui s'en prend à sa femme ou à ses enfants. Des enfants qui en viennent aux coups et aux poings en se tirant. Un père qui pousse son fils à gagner à tout prix et à "fesser" sur ses adversaires pendant une joute de hockey.

La famille, l'école et notre milieu de vie demeurent les lieux privilégiés à l'apprentissage de nos rôles sociaux. Et autour de nous, tant à la télévision que

dans les journaux, les images sont renforcées. Cet enseignement se perpétue d'une génération à l'autre sans remise en question fondamentale de certains modèles approuvés socialement. Mais dans cet apprentissage, y aurait-il là une raison où nous pouvons agir et cerner une raison d'être de la violence?



Entre le coup de pied et la claque sur la gueule!

Il arrive que le climat de violence se manifeste autrement que par des coups de poing ou de pied sur la gueule. Quand la violence est manifestée on ne doute pas de ses répercussions tant physiques que psychologiques sur les individus. Mais est-ce qu'il n'y a pas aussi une violence insidieuse et tout à fait dommageable que la violence physique?

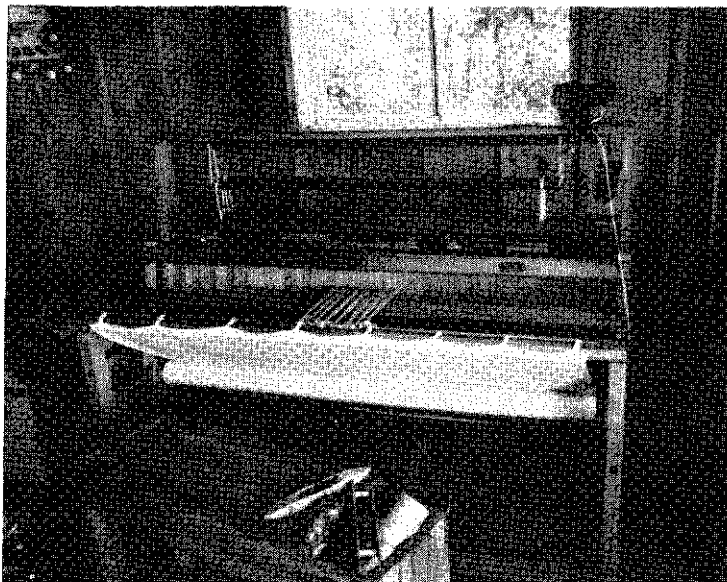
Se faire dire qu'on est grosse, naïve, bonne à rien; se faire humilier devant ses enfants parce qu'on ne rapporte pas assez d'argent à la maison. Des menaces répétées, de la vengeance et de la haine camouflées sous des mots cruels, des silences réprobateurs qui créent un climat de tension extrême, des paroles qui provoquent et font grandir un sentiment de culpabilité et d'autodestruction, telles: "Après tout ce que j'ai fait pour toi!" ou "tu n'as pas honte un peu!" Pas de coups, pas de blessures physiques mais des traces et des meurtrissures intérieures plus difficiles à dissiper qu'un coup de poing. La violence verbale, ça fait mal et c'est souvent plus destructeur parce que tellement plus subtile!

Que puis-je faire?

Comment agir dans mon milieu, dans ma famille, dans mon quotidien? Quoi faire? Bien sûr, de nombreuses questions! Peut-être d'abord s'arrêter, y penser et regarder quelles sont les valeurs auxquelles je crois et que je veux transmettre.

Et si j'en parlais autour de moi? Si j'essayais de changer certains vieux mythes ou certaines étiquettes collées aux enfants, aux hommes et aux femmes, est-ce qu'on pourrait arriver à briser l'image "romantique" de la famille où se cache un piège pour de nombreuses victimes: celui de la dépendance psychologique et économique? Et si les parents avaient un rôle plus intéressant à jouer que celui de "catalyseur" de la violence?

(Suite à la page 11)



Jacques Jobin

Autrefois, on faisait du tissage en se servant des produits naturels tels que la laine, le lin, le chanvre et le coton. Les tissus et modèles réalisés étaient l'étoffe du pays, la flanelle, la toile, la Catalogne à la planche, la Catalogne à carreaux, le point boutonné, les anciens frappés.....

tissage d'Thier et d'aujourd'hui

Par Jeanne Bernard (1)

L'abandon de l'élevage du mouton et de la culture du lin sur la ferme, l'arrivée des fibres synthétiques et la facilité de se procurer des tissus sur le marché sont des raisons pour lesquelles le filage et le tissage sont devenus moins en vogue un certain temps. Grâce au désir d'un retour aux sources et à l'importance que l'on accorde à la recherche du patrimoine, une revalorisation et un développement extraordinaire se sont produits.

Revenir aux sources par le monde de la couleur, reviser le travail artisanal et le tissage d'autrefois, c'est déjà un départ. Mais il y a davantage à faire pour celles qui le désirent, par la pratique véritable et le travail de la matière brute avec une fibre naturelle qu'elle peut filer au fuseau et au rouet. C'est l'artisane elle-même qui, au gré de ses fantaisies, décide quelle grosseur de laine elle a besoin en chaîne et trame pour la réalisation d'une pièce tissée sur le métier.

Un retour vers la nature l'invite également à faire ses teintures. Les couleurs naturelles sont d'une douceur reposante. Autrefois, on disait que le bleu et le vert ne pouvaient s'harmoniser. Pourtant, qui parmi nous

peut dire que le bleu du ciel et le vert des champs sont fatigants pour les yeux? Pourquoi alors ne pas leur faire faire un chemin ou une duite ensemble dans un même tissu, alors que la nature nous les fait rencontrer si souvent.

La teinture est un monde merveilleux d'histoire ancienne et nouvelle puisqu'on recommence à s'y intéresser. Quoi de plus fascinant que l'étude des grands teints, comme l'indigo, la garance, le cochenille, la gaude, le brou de noix desquels découient 112 tons différents?

Pour la réalisation de petits teints, une visite dans votre jardin, une marche reposante dans les bois ou les champs, dès les premiers jours du printemps et jusqu'à la fin de l'automne, vous permettront de cueillir racines, feuilles et fleurs et de découvrir par la suite ce que la nature vous offre gratuitement comme coloris.

Si le temps ne vous permet pas de filer et de teindre les matières premières, pour la réalisation de votre tissage, vous pouvez vous procurer sur le marché des variétés de fibres aux couleurs et aux grosseurs multiples, et cela à partir des fibres naturelles en

passant par les mélanges de fibres naturelles et synthétiques et aussi des fibres synthétiques tout court qu'il ne faut pas rejeter catégoriquement, parce qu'elles ont leurs commodités elles aussi.

Parmi les fibres naturelles, on retrouve de la laine cardée, de la laine en mèche simple, en mèche triple, de la laine filée de 1 à 6 brins, de la laine 2/16, 2/32 et 2/12, de la laine mohair, de la laine ondulée, en spirale, flammée, bouclée, tweed, brossée, des mélanges de laine et synthétique tels que mohair et orlon, laine et viscose.

Il y a aussi du lin filé, naturel, blanchi et de différentes couleurs, de la filasse, de l'étope, du lin ciré, des mélanges de mohair et de lin, du lin et coton pour trame.

Il ne faut pas oublier le coton, qui est aussi parmi les fibres naturelles comme le 2/16, le 2/8 et un peu de 4/8, et aussi le bouclé de coton, la chenille de coton, le coton à vadrouille.

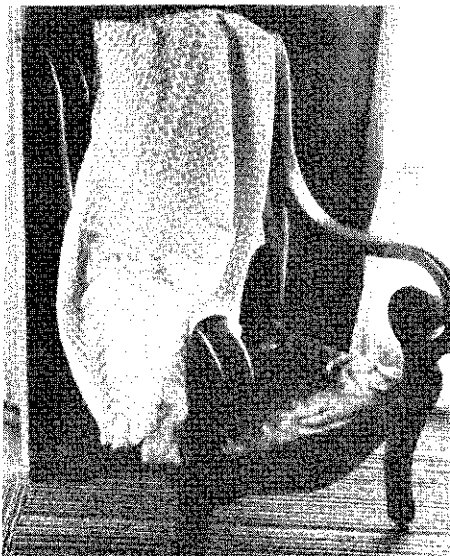
On retrouve également sur le marché de la soie sauvage, du chanvre cardé, du sisal, du jute cardé; parmi les fibres synthétiques: l'acrylique, le viscose, la rayonne cardée, etc...

Avec un choix pareil de fibres et de couleurs, c'est agréable d'oser créer un article bien à soi et pour soi. Pourquoi cet article ne se nommerait-il pas vêtement au lieu de nappes et napperons?

En utilisant l'ancienne toile, qui tout en étant la plus ancienne, demeure la plus facile et aussi la plus solide, vous pouvez changer complètement son aspect par l'emploi d'une lisse de fantaisie, par le mélange des coloris et la grosseur des fibres. Toutes ces variations conduisent à un tissu exclusif et personnel.

On peut ajouter les dérivés de la toile qui augmentent les possibilités de créativité. L'armure sergée comprend également d'autres dérivés tels que les croisés, les chevrons, les losanges, etc...

À l'intérieur des techniques bien spécifiques, tels que le frappé, le bronson, le grain d'orge, le summer and winter, le boutonné, les sortes d'incrustations, les ajourés et j'en passe..., c'est possible de faire de la création.



Jacques Jobin

Pourquoi craindre que vos créations personnelles ne soient pas une réussite, vos idées valent bien celles des autres. Au contraire, on devrait être fier de montrer et de porter un vêtement qui est de son cru du début à la fin.

Pour obtenir de l'exclusivité, il faut payer très cher parfois. C'est donc une bonne raison pour faire valoir votre esprit créateur dans la réalisation de vêtements, d'articles de maison en fonction de vos besoins.

Le tissage, ce n'est pas seulement croiser des fils, mais c'est l'art d'harmoniser les couleurs, de réaliser une création pour son plaisir et celui des autres®

(1) Conseillère économique familiale, Bureau régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Saint-Hyacinthe.

UN MANTEAU UNIQUE... IL SUFFIT DE LE VOULOIR

Par Lucille Beilemare



Je suis l'artisane de ce manteau; j'ai conçu le vêtement en entier ourdissage, montage, tissage, foulage, coupe et couture.

Texture

La chaîne est en fibre rustique 1 pli achetée à la Filature "La-Mieux". La trame est faite de bouts de fil très fin que j'ai attachés. J'ai dû réunir 10 de ces brins pour obtenir la grosseur désirée d'une duité. Achetée directement à la filature, cette fibre était peu dispendieuse.

Plan d'ourdissage

La pièce de 5 verges de longueur a été montée sur un métier de 60 pouces. Ce métier était équipé d'un ensouple-ourdissoir (60 sections d'un pouce¹). J'ai monté 6 fils par pouce et utilisé un ros 12. La largeur de la pièce a servi de hauteur pour le manteau.

Tissage

Chaque morceau a été tissé individuellement, en prenant soin de placer les couleurs toujours dans le même ordre, constituant un dégradé allant du blanc au brun et retournant au blanc.

J'ai tissé 6 pouces de plus que nécessaire pour chaque morceau afin

de prévoir le foulage. J'ai donc tissé 2 morceaux de 24 pouces de long pour les 2 devants, 1 morceau de 40" pour le dos, 2 morceaux de 20" pour les deux manches. Pour avoir ces poches appiquées, j'aurais prévu un autre morceau de 15 pouces de largeur.

Foulage

Mes morceaux terminés, j'ai passé une couture au zig-zag, au début et à la fin de chacun d'eux. Je les ai lavés et séchés dans la sécheuse à température moyenne afin que le tissu prenant le foulage dont il a besoin, devienne plus serré et se défasse moins au tailleur.

J'ai taillé le manteau à l'aide d'un patron commercial "Simple-té" no 8745.

Ce manteau ne coûte que \$20.00 de tissu. Je l'ai doublé avec de la doublure blanche non froissable.

Vous qui tissez, n'ayez pas peur de créer vos morceaux. Avec du temps, de la patience, de la bonne volonté et de l'imagination, on peut créer et fabriquer ses vêtements originaux.

Si vous avez le QOJ, essayez, vous n'avez qu'à croire, à l'œuvre.

Bonne chance dans vos réalisations¹

(Suite de la page 9)

Je peux tenter de découvrir (circonscrire) les éléments qui me font violence. Est-ce le bruit et le stress causés par la télévision, la radio, le stéréo, les appareils ménagers, les enfants qui se chamaillent, la difficulté à joindre les deux bouts... Et comment ça se manifeste chez moi: par des cris, des coups de poing, des portes claquées, des menaces, des reproches, des claques sur la gueule, ou des silences obstinés? Et puis, c'est quoi mon seuil de tolérance, c'est quoi la goutte qui fait déborder le vase?

Je peux tourner le bouton ou réduire le son de la télévision ou du stéréo; devenir plus critique face aux médias qui entrent chez moi (revues, journaux, Télé); entamer le dialogue, favoriser les discussions avec mes enfants, mon mari, être à l'écoute et être ouverte, respecter l'autre dans son entité, dans son identité... et ça, c'est un apprentissage tout aussi constructif et enrichissant pour chacune de nous.

Ne pas accumuler les frustrations, amener l'autre à s'exprimer et dire ce qu'on pense à la bonne personne,

(Suite à la page 2)

1980, une étape...

CONGRÈS ANNUEL '80

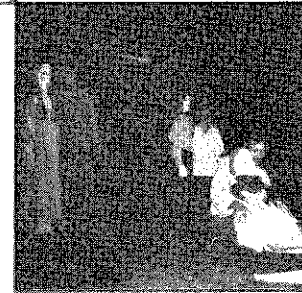
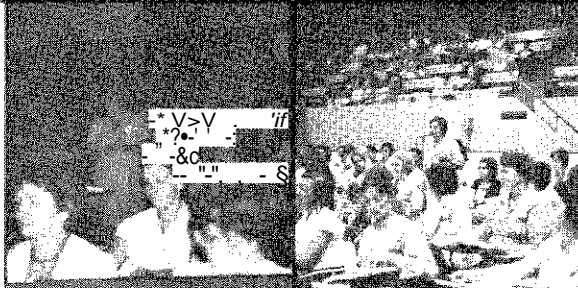
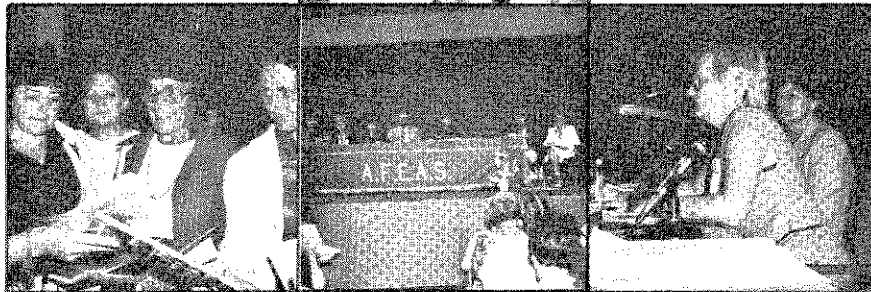
Photos: Lise Houle
Texte: Huguette

Un... y« »«
paraîtse... sur... let-
tes, c'est que bien souvent, en r'afi...
d'autres ont travaillé au po'ft: un
fonctionnement qui harmonieu» et ef-
ficace.

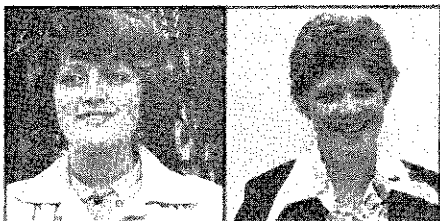


Ce montage de... d* illustrer
(difficile... est restreint) les
différentes... du... qui
se déroule à... le thème
"1980, jne étape..."

Mille femmes étaient présentes. Mille
congressistes affairées à débattre, à
déli... à vivre le 14^e congrès
annuel de l'AFEAS.



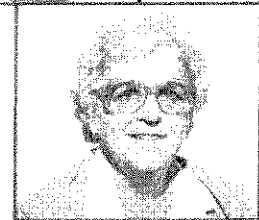
NOUVEAU CONSEIL EXÉCUTIF PROVINCIAL



Il s'agit de... et élec-
tions, ont le conseil
exécutif 1980-81. Christiane Bérubé-
Gagné a été... remplace
Mme Solange Gervais laquelle venait de
terminer son cinquième mandat. Mme
Lucille Bellemare a été nommée première
vice-présidente à la... de
Mme Lucie... et Mme
Ginette Voyer-Gagnon, deuxième vice-
présidente.

Les trois conseillères élues sont Mmes
Marie-Claire Lussier, Louise Joly et Rita
Vileneuve.

Félicitations à... et...
dans vos fonctions!



RÉFORME DU DROIT DE LA

PAS MANQUER LE BATEAU!

Par **Lucie Marchessault-Lussier**

Comme vous le savez, depuis dix ans, l'Office de révision du Code civil (O.R.C.C.) s'est appliqué à proposer des modifications pour rendre le Code civil plus conforme à la vie d'aujourd'hui.

La première étape, celle portant sur le droit de la famille, a été étudiée en commission parlementaire. L'AFEAS y a acheminé ses résolutions et y a présenté deux mémoires: l'un sur la résidence familiale et l'autre sur la femme collaboratrice.

Le gouvernement a maintenant déposé un projet de loi (89) qu'il nous faut étudier car un Code civil, ça ne change pas très souvent: il est important de faire connaître notre accord ou notre désaccord avant que le projet de Loi ne soit adopté... après il sera trop tard. C'est chose urgente car il est question de l'adopter dès cet automne, à moins d'élections.

Depuis 1964, la femme mariée a pleine capacité de poser des actes juridiques en son nom. Auparavant, en se mariant elle devenait une mineure...

C'est le mari qui prenait charge de sa femme et des enfants (d'où l'expression des rapports d'impôts: "conjoint à charge").

Ce qui nous concerne plus directement dans cette réforme sont les points suivants:

— **Reconnaissance du principe d'égalité juridique des époux (l'épouse perd son "privilège" d'être à charge pour devenir partenaire avec droits et responsabilités)** Article 1. 441, 444, 449

— **Reconnaissance de ce qu'un époux contribue à l'enrichissement de son conjoint soit par des services ou de l'argent.** Article no 1 439-532, article 31, no 735.1.

— **Nom des époux** art. 443

— **Résidence familiale** art. 450,451, 452, 453, 454, 456, 457.

D'autres aspects traitent des séparations et des divorces, de l'âge requis pour se marier, de l'abolition de la communauté de biens, des unions de

fait, et enfin des enfants: égalité des droits, nom, adoption.

Ce qui est proposé nous convient-il? Correspond-il aux demandes faites dans le passé par l'AFEAS? D'après les membres du comité de la femme collaboratrice, ce n'est pas suffisant pour les femmes collaboratrices.

Pourquoi ne pas organiser une soirée d'information dans votre quartier, votre secteur? Tous les comités pourraient y collaborer, et en plus de rendre service à tout le monde, ce serait une bonne occasion de faire connaître le vrai visage de l'AFEAS, et suite à une telle réunion, il y aurait peut-être des gestes à poser...

Relais-Femmes a préparé des dossiers d'animation à coût minime pour vous aider à mieux comprendre et à poser de bonnes questions aux personnes-ressources. Pour de plus amples informations concernant ces dossiers, vous pouvez écrire à 1255 Square Philipps, suite 701, Montréal, H3B 3G1 ou téléphoner à 873-8384 (sans frais: 1-800-361-43491

(PRIORITÉS D'ACTION: PORNOGRAPHIE ^ POLLUTION)

Par **Gisèle Rocheleau-Paquette**

Au congrès général des 19 et 20 août 1980, les déléguées de nos treize régions AFEAS ont disposé d'une cinquantaine de résolutions touchant l'éducation, les loisirs, les affaires sociales, la sécurité, la consommation, l'environnement et les communications. Parmi les résolutions adoptées, les déléguées ont choisi deux priorités.

La pornographie

Au congrès 79-80, les déléguées avaient retenu la pornographie comme priorité. C'est ainsi qu'au cours de l'année, des membres de nos 600 cercles ont commencé une réflexion par rapport à ce thème. D'autres ont posé des gestes allant des visites d'établissements à la signature de pétitions.

Ces premières démarches auront démontré combien il est difficile d'aborder de front la sexualité, ses expressions et ses représentations. Compte tenu de la complexité et de l'envergure de ce problème, les déléguées ont décidé de remettre cette priorité à l'étude.

La pollution des cours d'eau

La qualité des cours d'eau et des lacs du Québec est chaque jour davantage compromise à cause de notre comportement peu soucieux envers l'environnement. Des activités industrielles, forestières et agricoles de plus en plus importantes et une urbanisation accélérée et irrationnelle, viennent aussi ajouter à cette dégradation.

Les déléguées sont conscientes que le gouvernement, par son programme d'assainissement des eaux, attaque le problème. Néanmoins, les déléguées insistent pour que le gouvernement se montre très sévère pour les pollueurs d'eau et pour qu'il intensifie l'information et son aide aux industries et aux agriculteurs.

Les déléguées sont conscientes que nous avons notre part à faire dans la dépollution. Le sujet d'étude prévu en novembre et décembre prochain, nous renseignera sur les conséquences des polluants utilisés et nous incitera à poser individuellement et collectivement des gestes pour nous réapproprier l'eau de nos lacs et rivières qui

font l'envie des citoyens des vieux pays.

Choisir des priorités à l'AFEAS, signifie que les membres utiliseront durant l'année qui vient une large partie de leurs ressources humaines et financières pour obtenir satisfaction dans ces revendications en particulier. (Lise G.-Leduc, Femmes d'Ici, oct. 1979)

Le fait de n'avoir choisi que deux priorités cette année, démontre clairement que les déléguées désirent concentrer leurs efforts et éviter ainsi l'éparpillement, la perte d'énergie.

Chaque membre doit donc participer à la cause commune de part son appartenance à l'Association. Chacune apporte ses ressources, ses talents, sa disponibilité pour obtenir gain de cause.

Ainsi, chacune à sa façon, chaque cercle à son image, dépolluera son patelin. Nous retrouverons la beauté et la richesse de nos corps et de nos eaux.

Outre les priorités d'action, l'Assemblée a émis un voeu à l'effet que l'Association fasse en sorte que les membres soient tenus au courant de tous les développements relatifs à la réforme du droit de la famille. Le Conseil d'administration a déjà mis sur pied un comité ad hoc chargé de donner suite au voeu exprimé.



Télé-Université

enfin, l'université chez soi

Par Céline Lebei *

Monique a 28 ans, elle demeure à Havre-Saint-Pierre. Elle est secrétaire depuis sept ans. Elle aimerait bien poursuivre ses études, acquérir une certaine scolarité, mais l'inscription dans un programme régulier ne la tente pas et d'ailleurs, elle ne voit pas comment elle pourrait suivre des cours le jour, dans une université située à quelques centaines de kilomètres de chez elle!

Robert travaille à la Baie James. Pendant ses heures de loisirs, il aimerait s'informer, se renseigner, garder contact avec la réalité québécoise dont il se sent un peu loin. Par contre, il se demande comment il pourrait s'inscrire à un cours universitaire dans un mois ou deux...

Jacqueline est mère de famille, séparée depuis plusieurs mois. Elle a 45 ans. Elle a, dans le temps, quitté l'école pour se marier et n'y a jamais remis les pieds. Elle aimerait bien prendre d'autres cours que des cours d'artisanat, mais la seule pensée d'avoir à faire face à de nombreuses démarches administratives la terrorise. D'ailleurs, elle a toujours pensé que l'université, ce n'était pas pour elle.

À l'université traditionnelle, celle dont on entend parler habituellement, ces trois personnes éprouveraient quelques difficultés à s'inscrire à des cours

réguliers. Elles feraient rapidement face à des problèmes de distance, de scolarité, de disponibilité, voire même d'accessibilité à certains programmes.

Malgré les nombreux programmes offerts par ces institutions et le nombre impressionnant de combinaisons "majeures-mineures", il existe également beaucoup de restrictions, surtout si le candidat ne répond pas aux exigences "ordinaires" diplôme d'études collégiales ou équivalent et exigences particulières du programme en cause.

Le nombre d'admissions d'adultes est restreint sinon limité à un certain pourcentage du nombre total des inscriptions. Car même si l'université traditionnelle entend bien permettre à tous ceux qui en ont les capacités de s'inscrire à des programmes réguliers, elle vise également et, semble-t-il, prioritairement l'accession à des diplômes et des grades. Elle se garde alors le pouvoir d'évaluer elle-même les chances raisonnables de succès de l'adulte qui fait une demande d'admission.

D'autre part, l'université traditionnelle accepte de se décentraliser à l'occasion et d'offrir des cours dans des milieux éloignés des grands centres universitaires. Mais il peut fort bien arriver qu'elle exige un certain nombre

d'inscriptions (sinon un nombre certain d'inscriptions) avant de faire se déplacer un professeur...

Accessibilité

Faudrait-il croire que l'université n'est pas accessible à Monique, Robert et Jacqueline?

Il existe pourtant au Québec une université "pour adultes seulement", une université hors les murs, qui a reçu pour mandat de rejoindre tous les citoyens du Québec, où qu'ils soient sur le territoire, en particulier ceux qui se sentent géographiquement et psychologiquement éloignés de l'université traditionnelle. Cette université éclatée, c'est la Télé-université, constituante de l'université du Québec, dont le siège social est à Québec.

Lancée en 1974, avec son cours "Initiation à la coopération" ou COOP 001, la Télé-université a rejoint depuis ce temps, environ 20,000 personnes sur le territoire du Québec.

Le programme de certificat "Connaissance de l'homme et du milieu" comptait lors de sa création en 1975 trois cours seulement: Initiation à la coopération. Initiation à l'économie du Québec et Histoire du Québec d'aujourd'hui.

À la session hiver 1980, environ 10,000 personnes étaient inscrites à la Télé-université dans les vingt cours que regroupait alors le programme.

Télé pour 'distance'

On pourrait croire qu'il s'agit tout bonnement de cours télévisés. Mais le préfixe "télé" dans le nom de la Télé-université signifie "à distance" et rarement télévision, même si ce médium intervient à l'occasion dans l'un ou l'autre des cours.

La Télé-université tire son originalité de plusieurs particularités. Elle n'offre pas, comme l'université traditionnelle, un nombre presque illimité de programmes de cours. Pour l'instant, outre un programme de perfectionnement des maîtres, elle n'offre qu'un seul programme de certificat de premier cycle, "Connaissance de l'homme et du milieu", dont la banque de cours n'atteint pas la vingtaine.

Pour s'inscrire à ce programme, aucun niveau d'études préalables n'est exigé: l'expérience de vie et le désir d'apprendre du futur étudiant sont les garants de sa réussite.

En offrant ce programme, la Télé-université veut avant tout contribuer à rendre des personnes et des groupes plus conscients de leur manière de vivre et de voir le monde, plus aptes à utiliser les structures et les techniques en fonction de leurs aspirations et de leurs besoins, et mieux préparés à participer aux décisions qui les concernent et au développement de la collectivité. C'est ainsi que certains cours amèneront l'étudiant presque obligatoirement à s'impliquer dans son milieu. On ne peut pas se sensibiliser à l'environnement, au patrimoine québécois, au phénomène coopératif sans avoir envie de mettre la main à la pâte!

Quelques exemples

À Longue-Pointe de Mingan, une vingtaine d'artisanes déjà inscrites à un cours de couture exploraient la possibilité de fonder une coopérative d'artisanat. Mais personne ne s'y connaissait beaucoup en matière coopérative.

Après avoir entendu parler d'un cours d'Initiation à la coopération, offert par la Télé-université, l'animatrice du groupe rencontre un membre du conseil régional de développement et forme un groupe d'étudiants avec ses consœurs-artisanes et quelques personnes du village. Le groupe compte maintenant 24 étudiants.

Normalement, la Télé-université verse des honoraires à l'animateur d'un tel groupe. Mais dans ce cas-ci, l'animatrice a offert ses services

bénévolement et les honoraires qu'elles recevra serviront à payer les frais d'inscription et les droits de scolarité des membres du groupe. Une façon originale de commencer à intégrer les principes coopératifs!

À Saint-Victor de Beauce, l'an passé, à la suite du cours "l'Environnement, un bien collectif menacé?", un groupe d'étudiants a produit et fait circuler un diaporama sur le gaspillage en milieu scolaire.

À Charlesbourg, un autre groupe a préparé un projet de réglementation pour réduire le volume des déchets.

Le cours "Le patrimoine québécois" a amené deux groupes d'étudiants de Charlevoix à produire un diaporama sur l'école de rang et un vidéo sur la pêche au caplan, pendant qu'à Québec un autre groupe mettait en branle un projet de conservation de l'église Saint-Sauveur.

Comment ça marche?

Dans un effort pour réduire, parfois même abolir la distance entre le lieu de résidence ou de travail de l'étudiant et l'université, la Télé-université utilise tous les moyens pédagogiques favorisant l'étude chez soi. Selon les besoins de chaque cours, elle fournit à l'étudiant aussi bien des manuels, des graphiques, des tableaux que des disques, des cassettes, du matériel manipulateur.

Et l'étudiant télé-universitaire n'est jamais laissé seul avec le contenu de son cours même si ce dernier est très complet et permet une démarche d'apprentissage autonome. En effet, où qu'il habite au Québec, la Télé-université lui permet, tout en demeurant le plus près possible de son domicile, d'avoir accès à des personnes-ressources (animateur, moniteur, tuteur, etc...)

Pour mieux comprendre, reprenons le cas de nos trois adultes du début:

Monique a choisi de s'inscrire au cours "Français pour tous, français pour tout". Après avoir rempli sa fiche d'inscription et payé les 57,50 \$ requis pour ce cours de trois crédits (7,50 \$ de frais d'inscription et 50,00\$ de droit de scolarité), elle reçoit chez elle une documentation abondante: guide de l'étudiant, cartable contenant la majeure partie du cours, jeu, cassettes, etc. Il n'y a aucun frais supplémentaire pour ce matériel qui lui appartient et qui lui restera.

Comme Monique a parlé de sa "trouvaille" à son patron et ses collègues de travail, deux autres personnes de son entourage décident de se joindre à elle, de s'inscrire elles aussi et de former une cellule de travail. Moni-

que étudie la plupart du temps seule et elle rencontre les autres membres de la cellule à des moments dont ils ont convenu entre eux. Lorsqu'ils sont en panne, qu'ils font face à un problème particulier, ils bénéficient du support d'un moniteur qu'ils peuvent rejoindre par téléphone, aux frais de la Télé-université.

Pour Robert, qui a choisi un cours sur "La vie économique québécoise", mêmes procédures d'inscription. Comme il est le seul inscrit à ce cours dans sa région, il sera rattaché par téléphone à un groupe dispersé sur le territoire du Québec, et participera avec ce groupe à des télé-conférences animées par un spécialiste en la matière. Si Robert quitte le territoire de la baie James pour rentrer chez lui, il n'aura qu'à informer le bureau du registraire de son changement d'adresse et... de numéro de téléphone! C'est aussi simple que ça!

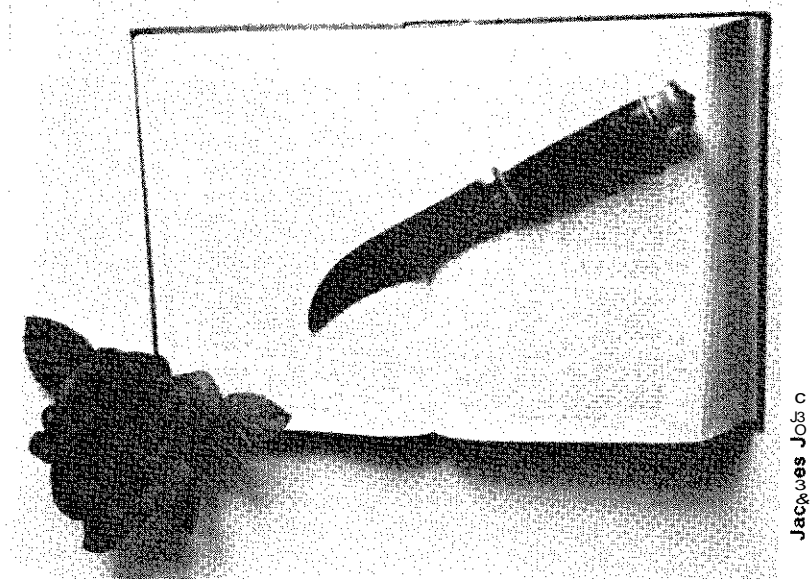
Jacqueline, lors d'une réunion de l'Association des familles monoparentales dont elle fait partie, a entendu parler de deux cours qui l'intéressent particulièrement: l'un en gestion, l'autre en affectivité. Elle choisit finalement le cours "L'individu, son affectivité, sa sexualité", car plusieurs membres de l'association s'y sont inscrits et elle se sent encouragée et appuyée dans sa démarche. Elle sera donc regroupée avec une vingtaine d'étudiants et invitée à participer à des rencontres plus formelles pour mettre en commun des idées et des connaissances liées au cours.

Quand Monique, Robert et Jacqueline auront terminé leurs cours, peut-être décideront-ils de continuer le programme de certificat: ou encore, en s'inscrivant dans une université traditionnelle pour accéder à des études plus spécialisées, pourront-ils faire reconnaître dans leur nouveau programme les crédits déjà accumulés à la Télé-université; ou enfin, continueront-ils de prendre un cours de temps à autre, selon leur rythme et leur désir d'acquérir de nouvelles connaissances? Toutes ces portes restent ouvertes.

Pendant ce temps, les équipes de conception, de production, d'implantation de la Télé-université continuent à mettre sur pied des cours axés sur les besoins et les problèmes du Québec d'aujourd'hui et à faire grandir cette université qui se dit l'université chez nous, pour nous!

Note: Si vous désirez recevoir de l'information sur les cours offerts par la Télé-Université, allez à la page 6 du présent numéro où vous trouverez un coupon-réponse et les numéros de téléphone de la Télé-Université.

* de la Télé-Université à Québec



Jacques Jossé

Nous connaissons probablement tous Gandhi, ou encore le pasteur noir Martin-Luther King, les apôtres de la non-violence. Tous les deux ont choisi de combattre l'injustice par des moyens non-violents. Tous les deux ont été victimes de la violence.

l'évangile et la non violence

Par Paul-Emile Charland, o.m.i.

Nous ne pouvons parler de non-violence qu'après avoir reconnu la nécessité de la lutte, de l'affrontement et du conflit. Le problème qui se pose alors à nous est celui des moyens. Que nous soyons chrétiens ou non, nous répétons bêtement que la fin justifie les moyens. Mais il existe toujours une ressemblance entre les moyens mis en oeuvre et la nature de la fin à laquelle nous parvenons concrètement.

L'une des caractéristiques de la stratégie de l'action non-violente, c'est de rechercher et de mettre en oeuvre des moyens cohérents avec la fin recherchée. Gandhi disait: "La fin est dans les moyens comme l'arbre est dans la semence".

Jésus démasque la violence fiégaissée

Il arrive souvent que la violence n'apparaisse plus parce qu'elle a pris le visage d'une loi et qu'ainsi elle devienne légitime. C'est le cas de la Loi juive à l'égard de la femme adultère. On connaît le récit raconté dans Jean, chapitre 8: les pharisiens tendent un piège à Jésus pour qu'il devienne leur complice. "Maître, cette femme a été

surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse nous a prescrit dans la Loi de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu?"

Jésus va démasquer leur violence qui se cache derrière la Loi: "Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre". À ces mots, nous dit l'évangile, ils se retirèrent un à un, à commencer par les plus vieux.

Démasquer notre propre violence

S'il faut des lois, elles ne sont pas suffisantes pour enrayer la violence: il faut la transformation intérieure, ce qui s'appelle la conversion. L'action de Jésus en nous est capable d'aller jusque là. "Vous avez appris qu'il a été dit aux ancêtres: Tu ne tueras point... Eh bien! moi je vous dis: Quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal; mais s'il dit à son frère: "Crétin", il en répondra au Sanhédrin; et s'il lui dit: "Renégat", il en répondra dans la géhenne de feu". (Matthieu 5, 21-22)

Et pour inviter à la réconciliation, le Seigneur propose un exemple tiré de la sagesse humaine: "Hâte-toi de t'ac-

commoder avec ton adversaire, tant que tu es encore avec lui sur le chemin, de peur qu'on te livre au juge jusqu'à ce que tu n'aies payé jusqu'au dernier sou".

Prendre la responsabilité de sa violence

Si parfois il nous apparaît nécessaire d'utiliser des moyens violents, Jésus nous rappelle que nous devons accepter la responsabilité de notre violence avec ses conséquences.

Jésus le savait quand il a chassé les vendeurs du temple à coups de fouet. C'était le zèle de la maison de son Père qui le dévorait. Mais il savait que ce geste entraînerait finalement sa mort. "Détruisez ce sanctuaire en trois jours je le relèverai". Mais lui parlait du sanctuaire de son corps. Aussi, quand Jésus ressuscité d'entre les morts, ses disciples se rappellèrent ces paroles (Jean 2, 13-22).

C'est pourquoi, quand les disciples veulent défendre Jésus au jardin des Oliviers, il leur rappelle qu'ils doivent penser aux conséquences de leur (Suite à la page 17)

consommation

SI VOUS DESIREZ UN AP-PAREIL DOMESTIQUE...

Par Marcelle B.-Dalpé

Avez-vous déjà remarqué que lorsqu'un appareil domestique ifait défaut ou se brise, cela arrive toujours un mauvais jour? La pression monte... ou la façon tombe... De bon gré ou non, la ménagère doit tenter de faire effectuer une réparation à moins qu'elle ne veuille profiter de l'occasion pour acheter un appareil neuf...

Mais à qui se fier pour une réparation? Si elle feuillette le bottin, elle y trouvera plusieurs noms de "spécialistes", elle n'en connaît aucun mais souhaite bien tomber sur quelqu'un de compétent, de consciencieux, d'honnête, qui ne lui fera pas faire un trop grand soubresaut lorsqu'elle recevra la facture.

Au fait, il y a la loi sur la protection du consommateur dont certaines dispositions visent à contrôler la réparation d'appareils domestiques les plus courants et les plus coûteux tels que le réfrigérateur, la cuisinière, le congélateur, le lave-vaisselle, la lessiveuse, la sècheuse, le téléviseur...

C'est rassurant... c'est beau payer... mais pour quelque chose...

Voyons un peu ce que dit cette loi. D'abord elle ne régit que les réparations dépassant cinquante dollars.

Avant la réparation

La loi oblige le commerçant à fournir une évaluation écrite au consommateur à moins que ce dernier y renonce par écrit ou si la réparation est faite gratuitement.

L'évaluation doit comporter la description de l'appareil à réparer, la nature et le prix total des réparations, la date et la validité de l'évaluation.

Le commerçant doit s'en tenir à l'évaluation; il ne peut effectuer une réparation non prévue sans y être autorisé par le consommateur.

Après la réparation

Le commerçant doit remettre au consommateur une facture détaillée indiquant entre autre le prix des pièces posées, le nombre d'heures effectuées par la main-d'oeuvre, le tarif horaire et le total des sommes à déboursier.

La réparation d'un appareil domestique est garantie pour trois mois.

Mesdames, si vous brisez un appareil domestique, ne prenez pas panique, c'est probablement réparable mais n'oubliez pas: une évaluation du dommage, une facture détaillée et la garantie de trois mois.

La Loi vous protège...

Ref. La loi sur la protection du consommateur

jeux

PRENEZ UNE DICTÉE

Par Eliane Pelletier

Voici un texte de dictée de votre fils. Mais il y manque les mots "vrai" et "faux". A vous de corriger.

Texte de la dictée

Arthur, tu es un _____ frère. Tu m'as attiré dans un _____ guet-

apens. Tu es un _____ sauvage. En me promettant un cadeau que tu ne m'as pas offert, tu m'as ménagé une _____ joie. Tant pis, ce sera désormais une _____ note sur notre amitié. Tu m'as mis dans une situation _____. Je t'en garderai à jamais une _____ rancune. Tu m'as fait _____ bond. Je ne te pardonnerai jamais tes _____ fuyants.

Réponses

Arthur, tu es un vrai frère. Tu m'as attiré dans un guet-apens. Tu es un sauvage. En me promettant un cadeau que tu ne m'as pas offert, tu m'as ménagé une joie. Tant pis, ce sera désormais une note sur notre amitié. Tu m'as mis dans une situation délicate. Je t'en garderai à jamais une rancune. Tu m'as fait un grand bond. Je ne te pardonnerai jamais tes fuyants.

(Suite de la page 16)

geste: "Remets ton épée à sa place; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive" (Matthieu 26,52).

La violence désarmée par la douceur

La meilleure façon de désarmer la violence, c'est encore par la douceur. Elle suppose une force intérieure et une domination de soi plus grandes que la violence qui, au fond, est une faiblesse.

Jésus fait de la douceur une "béatitude": "Heureux les doux, car ils recevront la terre en héritage". Elle fait partie de la charte du Royaume de Dieu.

Répondre à la violence par la violence, c'est entrer dans un cercle infernal. Y répondre par la douceur, c'est refuser de lui donner raison: voilà le sens de ce texte: "Vous avez appris qu'il a été dit: Oeil pour oeil, dent pour dent. Eh bien! moi je vous dis de ne pas tenir tête au méchant; au contraire, quelqu'un te donne-t-il un soufflet sur la joue droite, tends-lui encore l'autre..." (Matthieu 5,38).

La paix, un don de Dieu

Pourquoi cette insistance de Jésus sur la réconciliation et la non-violence? Parce que Dieu est Paix, et que la paix est un don de Dieu.

Une des Béatitudes exprime ce lien de parenté qui existe entre lui et les per-

sonnes pacifiantes: "Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu". Ceux qui font la paix autour d'eux, ils font oeuvre de Dieu: on peut les appeler à juste titre ses enfants.

Le dernier don que Jésus laisse, avec la promesse de son Esprit, c'est le don de la paix; "Je vous laisse la paix; je vous donne ma paix; je ne vous la donne pas comme le monde la donne". (Jean 14,27).

Chercher la paix, ce n'est pas fermer les yeux sur les conflits et les injustices. Être des artisans de paix dans son foyer et dans la société, cela exige que l'on ait d'abord démasqué la violence en soi-même. On pourra ensuite lutter avec plus d'efficacité contre la violence sous toutes ses formes •

aller-retour

Par Louise Picard-Pilon

CERCLES

Sainte-Sabine

Yolande Surprenant, publiciste du cercle, nous apprend qu'en mars, les membres de son cercle ont choisi de faire un échange d'idées entre parents et adolescents. Voilà une autre façon pour les femmes de s'entraider en établissant le dialogue avec les jeunes. L'expérience fut un succès.

Saint-Laurent

Les femmes du Cercle Saint-Laurent de Trois-Rivières sont tenaces, c'est le moins qu'on puisse dire. Depuis novembre 1976, elles font des démarches en vue d'obtenir un local permanent. À chaque nouvelle construction ou rénovation, elles multiplient démarches, rencontres, pétitions et pressions de toutes sortes. En mars 1979, elles commencent à espérer sérieusement, mais ce n'est qu'en mars 1980 qu'elles peuvent s'installer chez-elles. Selon Carmen Murray, la responsable de l'action sociale, l'expérience fut difficile mais enrichissante.

Rivière-du-Loup

Suite aux choix de la priorité d'action concernant la lutte à la pornographie, le cercle de Rivière-du-Loup a entrepris une sensibilisation des membres par une information adéquate sur le sujet. À cet effet, des policiers de l'escouade des moeurs de la Sûreté du Québec sont venus rencontrer les membres. Ils ont traité des lois et règlements et aussi des difficultés d'application et des questions d'interprétation. Les policiers visitent les marchands de revues et journaux, mais ils estiment que les pressions de groupements comme le nôtre sont souvent plus efficaces pour faire bouger les choses et changer les mentalités.

Renée Girard-Dumont, responsable d'action sociale, nous dit aussi que suite à ces informations, le cercle a entrepris de sensibiliser les autres organismes et le public en général par la voie des journaux locaux.

RÉGIONS

Québec

Pauline Normand, responsable régionale de publicité-recrutement, nous apprend la naissance, en mai dernier,

du cercle de Cap-Saint-Ignace. Vingt-deux femmes dynamiques ont fondé ce cercle, sous l'oeil vigilant de l'agent d'expansion Nicole Boileau.

Bienvenue dans notre famille AFEAS!

Saint-Jean-Valleyfield

Dans son élan d'expansion, la région de Saint-Jean a débordé largement ses frontières. En effet, lors du congrès régional, le 22 mai dernier, la présidente Jeannine Desbiens annonçait fièrement la naissance du 37^e cercle de sa région, celui de Saint-Patrice de Sherrington, le 5 mai. Du même souffle, Jeannine annonçait aussi la formation, le 7 mai, du cercle Sainte-Cécile de Salaberry, à Valleyfield; les 33 membres-fondateurs de Valleyfield espèrent au moins doubler leurs effectifs pour le début de la nouvelle année.

Après plusieurs démarches et rencontres, les femmes de Valleyfield ont décidé de tenter l'aventure AFEAS. Lors de la fondation, les nouveaux membres ont demandé à l'unanimité d'être affiliées à la Région de Saint-Jean en attendant de pouvoir fonder leur propre Région.

Toute la famille se réjouit de cette double naissance et nos meilleurs voeux accompagnent nos consœurs de Valleyfield dans la création de leur nouvelle région!

Merci à Jeannine Desbiens, qui est toujours fidèle à nous annoncer de bonnes nouvelles!

Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais

L'AFEAS régionale avait entrepris, l'automne dernier, une vaste recherche sur les transports en commun. Les résultats en sont maintenant connus. Un mémoire présenté aux autorités concernées fait état des principaux problèmes constatés et propose des recommandations pertinentes.

L'analyse des résultats permet de voir: que le transport en commun est déficient dans la région; que la population est desservie de façon inégale; que la majorité de la clientèle est composée d'étudiants, de femmes, de vieillards et de gagne-petits; que les services vers l'extérieur sont inadéquats. Parmi les recommandations, on note: que nos gouvernements reconnaissent les transports en commun comme un service essentiel à nos populations; que la rentabilité ne soit plus une priorité sur le service, que le transport scolaire soit graduellement intégré au transport en commun; qu'on permette l'utilisation des autobus scolaires aux localités qui ne pourront jamais rentabiliser un service particulier; qu'on améliore les routes; qu'on facilite les communications vers l'extérieur, etc...

L'AFEAS régionale ne se contentera pas d'avoir produit ce document, elle entend exercer toutes les pressions qu'il faudra pour que ça bouge.

Réf: Entre-Nous, vol. 13, no 8, avril 1980

aller-retour

Par Lise Girard-Leduc

ASSOCIATION

Commissions et comités 1980-81

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion d'août, nommait les responsables et adjointes aux commissions et comités 1980-81. Vos nouvelles responsables provinciales sont:

- commission de recherche en milieu urbain: Ginette Gagnon
- commission de recherche en milieu rural: Marcelle Dalpé
- comité des sujets d'études: Marie-Ange Sylvestre
- comité d'action sociale: Louise Joly
- comité de formation: Christiane Gagné
- comité des arts ménagers: Lucille Bellemare
- comité publicité-recrutement: Lise Raquette
- comité de rédaction de la revue: Louise Pilon
- comité de financement: Gabrielle Berger
- comité de l'UMOFQ: Marie-Claire Lussier

En plus de ces comités, nous avons déjà formé deux comités ad hoc. Un premier comité doit produire un mémoire à présenter à la Commission Jean (commission sur l'éducation des adultes) et un second comité travaillera sur la loi 89 (révision du Code civil) afin d'identifier des points importants sur lesquels l'AFEAS devrait se prononcer. Mme Azilda Marchand a accepté la responsabilité du comité sur la Commission Jean tandis que Jacqueline Demers sera responsable du comité sur la loi 89.

Priorités AFEAS 1380-81

L'Assemblée générale de l'AFEAS choisissait en août dernier deux priorités d'actions pour l'année 1980-81: **LA PORNOGRAPHIE et LA POLLUTION DES COURS D'EAU**. Dès la fin août, le comité d'action sociale se réunissait pour établir un plan d'action provincial en regard de ces deux priorités. Le comité produira, d'ici novembre, un document d'actions qui sera distribué à travers la province. Ce document devrait aider tous les membres AFEAS à poser des gestes concrets (individuellement et collectivement) pour enrayer la pornographie et la pollution des cours d'eau.

Tirage AFEAS

Nous lançons, lors du congrès général, un tirage devant servir à financer une partie des activités AFEAS 80-81. Ce mode de financement avait été retenu par notre comité de financement après une étude portant sur différentes possibilités d'obtenir des fonds pour un organisme provincial comme le nôtre. Les billets de tirage seront offerts au grand public dans le cadre de notre campagne de finance-

ment ainsi qu'aux membres AFEAS. Vous pouvez vous procurer des billets au coût de \$2.00 l'unité. Le prix à gagner est une automobile et le tirage aura lieu le 26 novembre lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

Résolutions AFEAS

L'Assemblée générale de l'AFEAS adoptait, lors de sa réunion d'août, une trentaine de propositions touchant le travail, les affaires sociales, l'éducation, la sécurité sociale, la consommation, l'environnement, les communications ainsi que la sécurité routière. Toutes ces résolutions feront partie d'un recueil que nous comptons produire d'ici novembre. Le document sera mis à la disposition de tous les cercles. Toutes ces résolutions parviendront aux instances concernées (ministères, organismes gouvernementaux, para-gouvernementaux ou privés, etc...) et nous vous informerons régulièrement de leurs réactions vis-à-vis les positions de l'AFEAS.

Dates des sessions d'automne

Les sessions prévues pour l'automne se tiendront aux dates et lieux suivants:

- sessions sur les priorités:
 - 8-9 octobre (à Québec)
 - 15-16 octobre (à Montréal)
- sessions sur l'animation:
 - 22-23 octobre (à Québec)
 - 29-30 octobre (à Montréal)
- session sur les règlements:
 - 11-12 novembre (à Montréal)

Une quarantaine de participantes sont attendues à chacune des sessions, sauf pour celle sur les règlements où on prévoit environ vingt-cinq (25) participantes.

Organigramme AFEAS

L'Assemblée générale de l'AFEAS a adopté en août un nouvel organigramme que nous publierons dans la dernière édition de nos règlements. Cette page s'ajoutera au contenu actuel et celles qui possèdent déjà un exemplaire de nos règlements pourront se la procurer pour l'ajouter.

Congrès d'orientation 1981

Ce congrès d'orientation se tiendra à Rimouski les 18-19-20 août 1981. Toutefois, seules les déléguées (déléguées de Régions, Conseil d'administration de l'Association et présidentes de Cercles) pourront participer à ces assises. Les commissions de recherche en milieu rural et en milieu urbain ont déjà commencé à rédiger le rapport d'interprétation des données recueillies parmi nos membres l'année dernière et on prévoit distribuer les documents de consultation en février 1981.

SI LE TEMPS

Si j'avais le temps de trouver un bon endroit
Où je puisse m'asseoir tranquille, face à face
Avec moi-même, et jaser avec mon vrai moi,
Loin du bruit quotidien qui toujours nous dépasse,
Qui sait? Je verrais peut-être que, maigre tout,
Mon âme s'en va vers le ciel, tout gauchement,
Et trouverais ainsi de vivre un plus grand goût,
Si j'avais le temps!

Si j'avais le temps de laisser parler mon coeur
Parfois, et lui donner plus de place en ma vie;
De m'arrêter pour offrir une main amie
À quelque copain que je sais dans le malheur!
Ah, Dieu! Si je pouvais, une minute ou deux,
Écouter des moineaux le babil tout joyeux,
Je crois que je penserais à Dieu un instant,
Si j'avais le temps.

Si j'avais le temps de te laisser m'expliquer
Que toi aussi, tu as soif de mon amitié,
Et de t'avouer: "Je me ronge de remord,
Tu sais, depuis cette fois où je t'ai fait tort",
Si les pleurs derrière notre fausse bravade
Pouvaient couler et dire: "C'est une façade",
Ah, mon frère, comme on serait heureux pour tant,
Si j'avais le temps!

Richard Burton